



## Résumé de l'entrevue : le sénateur Yuen Pau Woo<sup>1</sup>

Yuen Pau Woo, sénateur indépendant, a été rencontré en entrevue par les avocats de la Commission le 1<sup>er</sup> mars 2024 et le 4 juin 2024.

### Notes aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

## 1. Contexte

- [1] Yuen Pau Woo a été nommé sénateur indépendant de la Colombie-Britannique en 2016. Après avoir immigré au Canada en 1988, le sénateur Woo a travaillé sur des enjeux d'affaires internationales et de politiques publiques, en particulier dans le domaine des relations entre le Canada et l'Asie. Il a adhéré à la Fondation Asie Pacifique du Canada en 1997 et en a été le président et directeur général pendant près de 10 ans. Il a enseigné et publié des articles sur les politiques publiques, les affaires internationales et l'économie. Il est Senior Fellow (chercheur principal) à la Beedie School of Business de l'Université Simon Fraser.

## 2. Points de vue sur l'ingérence étrangère

- [2] Le sénateur Woo se soucie depuis longtemps de l'ingérence étrangère (« **IE** ») au Canada. Il a organisé un groupe de discussion sur l'ingérence étrangère de la Chine à l'intention des parlementaires en 2018 et a publié un résumé des échanges du groupe de discussion sur son site Web.

---

<sup>1</sup> Traduction.

- [3] Interrogé sur sa définition de l'ingérence étrangère, le sénateur Woo a déclaré que les manifestations les plus graves de l'IE comprennent le harcèlement, l'intimidation, la coercition, les menaces et les agressions contre des groupes ou des personnes. Il a distingué cela de « l'influence étrangère ». Certaines formes d'« influence étrangère » peuvent être désagréables ou offensantes, mais cela ne signifie pas qu'elles violent la loi ou les conventions d'échanges internationaux.
- [4] Le sénateur Woo a également déclaré qu'il n'est pas toujours évident de discerner si de l'ingérence ou de l'influence est, en réalité, d'origine étrangère. En période de stress social et économique, il peut y avoir une pression publique ou politique pour trouver une source « ennemie » aux problèmes domestiques. Dans toutes les sociétés, la tendance est de blâmer les « étrangers » et de considérer les menaces comme « étrangères ». Le sénateur Woo a déclaré que nous ne devrions pas tolérer l'IE, mais que nous devrions aussi faire preuve de prudence pour éviter une réaction excessive à l'IE due à l'hystérie, à la pensée de groupe et à l'opportunisme politique.
- [5] Le sénateur Woo a reconnu que la République populaire de Chine (« **RPC** » ou « **Chine** ») est en mesure d'influencer des personnes au Canada qui entretiennent des relations familiales ou commerciales avec la RPC. Toutefois, le sénateur Woo estime que même si nous devons dénoncer de telles activités, nous ne pouvons pas y faire grand-chose. Il est révoltant qu'un agent de la RPC menace les membres de la famille d'une Canadienne ou d'un Canadien en Chine, mais ce type de « répression transnationale » est difficile à contrecarrer. Un registre des agents étrangers est au mieux une solution de deuxième ou troisième ordre à ce type de problème. Il serait préférable de s'attarder au renforcement de la résilience des communautés touchées, par exemple en sensibilisant les gens à la nécessité de signaler les ingérences et d'apprendre à se protéger. [Ce commentaire a été fait lors de l'entrevue du 1<sup>er</sup> mars 2024, avant la présentation du projet de loi C-70.] De manière plus générale, en ce qui concerne l'efficacité des opérations d'influence chinoises, il a souligné que ce n'est pas parce qu'un agent chinois a conseillé à une Canadienne ou un Canadien de ne pas discuter d'un sujet sensible que la personne obtempérera.

### 3. Le Département du Travail du Front uni (« DTFU »)

- [6] Le DTFU a été créé avant la fondation de la RPC. Il s'agit d'une alliance de communistes et de nationalistes dans le cadre de la lutte contre le Japon. En 1939, Mao a décrit le DTFU comme l'une des trois « armes magiques », aux côtés de la lutte armée et de la constitution du Parti communiste chinois (« **PCC** »).
- [7] Le sénateur Woo connaissait l'existence du DTFU pour avoir grandi à Singapour pendant la Guerre froide, lorsque le pays était aligné sur l'Occident contre le bloc communiste et que le DTFU était considéré comme une menace pour le pays. Toutefois, lui et ses contemporains ont compris que le DTFU était un véhicule de la propagande du PCC et ont donc fait preuve de précaution à l'égard de ce qui en émanait. Ce n'est pas parce que les gens entendaient ce que le DTFU avait à dire qu'ils étaient convaincus de tout ce qui était dit.
- [8] Le sénateur Woo s'est également demandé si les activités liées au DTFU étaient en réalité contraires à la loi. Il a fait remarquer que l'IE est généralement conçue comme une activité secrète, mais que la mission du DTFU n'est pas secrète. Il a mis en garde contre le fait de stigmatiser les personnes qui écoutent le point de vue de la Chine sur une question et qui se font leur propre opinion. Il a indiqué, par exemple, qu'il avait assisté à des réceptions au Canada au cours desquelles un diplomate chinois avait déclaré à son auditoire que les relations entre le Canada et la Chine étaient mauvaises et avait encouragé les participants à voter et à plaider en faveur d'une amélioration des relations bilatérales. Bien que de tels actes puissent heurter la sensibilité des Canadiennes et Canadiens en raison de leur antipathie envers la Chine, ils ne constituent pas de l'IE, selon le sénateur Woo.
- [9] Interrogé sur les relations entre le DTFU et la diaspora chinoise au Canada, le sénateur Woo a expliqué que le DTFU fait partie du PCC et que Xi Jinping a élargi son champ d'action pour y inclure les entreprises et les étudiants à l'étranger. La RPC est un État léniniste qui confère au PCC une position prépondérante dans la société. Malgré cela, la plupart des Chinois ne sont pas membres du parti. La mission du DTFU est de coopter les non-membres du parti, y compris les organisations religieuses, les entreprises, les ONG et les étudiants se trouvant à l'étranger.

- [10] Le DTFU approche les organisations étrangères pour tenter de les coopter, mais il peut aussi désigner unilatéralement un groupe étranger comme une « organisation amie ». Le DTFU et ses organisations subsidiaires invitent parfois des groupes étrangers en Chine pour participer à des « jamborees » où les groupes étrangers sont encouragés à renforcer les liens avec la « mère patrie » et à faire avancer les priorités de la RPC. Le fait d'être désigné par le DTFU comme une organisation amie ne fait pas de l'organisation un mandataire de la Chine, et la participation aux activités du DTFU ne saurait être assimilée à une activité secrète ou illégale ni constituer nécessairement un signe de déloyauté à l'égard du Canada. Le sénateur Woo n'a pas encore entendu les organisations de sécurité canadiennes expliquer les types d'activités malveillantes auxquelles les groupes canadiens cités comme faisant partie du DTFU ont participé, pourquoi ces activités sont considérées comme répréhensibles, et si elles sont effectivement illégales.
- [11] Le sénateur Woo a expliqué qu'il existe un concept historiquement enraciné de lien organique entre la diaspora chinoise et l'État chinois, qui est fondé sur le bénéfice mutuel. Pendant plusieurs décennies après la fondation de la RPC, le gouvernement communiste de Pékin a considéré qu'il était responsable des « Chinois à l'étranger » et a cherché à protéger leurs intérêts lorsqu'ils étaient persécutés. Si Pékin n'est plus de cet avis, il continue néanmoins à cultiver les faveurs des communautés chinoises à l'étranger, notamment par l'intermédiaire du DTFU. Les Chinois à l'étranger, quant à eux, sont devenus beaucoup plus diversifiés, en particulier au Canada, et si certains n'ont aucun intérêt à se rapprocher de la RPC, beaucoup en ont encore. Il a déclaré que cela n'était pas nécessairement inquiétant, comparant cette situation à celle d'autres groupes ethniques, tels que la diaspora irlandaise ou la communauté juive. Certains membres de la diaspora chinoise peuvent être liés au DTFU simplement en raison de leurs liens avec la Chine, par exemple par le biais d'associations claniques, de groupes d'affaires, d'organisations culturelles et d'associations d'anciens étudiants. Il a mis en garde contre le risque que les nouvelles lois sur l'IE ne criminalisent des interactions apparemment bénignes, citant les récentes poursuites engagées en

Australie contre Sunny Duong, qui a été reconnu coupable de « planification ou préparation d'un acte d'ingérence étrangère<sup>2</sup> ».

- [12] Selon le sénateur Woo, le PCC ne s'intéresse pas aux lois nationales canadiennes. Il ne subit pas de pressions de la part de la RPC en ce qui concerne la législation sur les armes à feu, par exemple, alors qu'il subit fréquemment des pressions de la part de groupes d'intérêts américains à ce sujet.
- [13] Les objectifs du DTFU au Canada sont doubles. Premièrement, le PCC est totalement intolérant à l'égard des critiques sur la légitimité de son régime et sur les « cinq poisons » [l'indépendance du Tibet, le traitement de la minorité musulmane ouïghoure, l'indépendance de Taïwan, le Falun Gong et le mouvement démocratique chinois].
- [14] Ensuite, la Chine s'intéresse au Canada principalement pour améliorer les relations bilatérales, par exemple sur les questions de commerce et d'investissement. Le sénateur Woo doute que le PCC puisse s'intéresser au résultat des élections canadiennes, sauf en ce qui concerne une possible préférence pour des dirigeants ou des représentants perçus comme plus favorables à la Chine. Il a déclaré que la promotion de relations amicales avec la Chine n'allait pas à l'encontre des intérêts canadiens, même si une grande partie du discours sur l'IE a présenté les choses de cette manière.

#### 4. La réponse appropriée à l'IE

- [15] Le sénateur Woo n'a pas constaté de preuves d'ingérence en faveur de partis politiques particuliers, de chefs ou de députés particuliers. Il estime qu'une grande partie de la prétendue IE est de source canadienne et qu'il existe une paranoïa collective au sujet de l'ingérence de la RPC ainsi qu'un désir des politiciens d'instrumentaliser l'IE. Par exemple, il a cité des médias sociaux de langue chinoise qui rapportaient en 2021 qu'Erin O'Toole, alors chef du Parti conservateur, « voulait presque rompre les liens diplomatiques » avec la Chine. Il a indiqué que cette citation provenait d'un ancien conseiller politique de Stéphane Dion et qu'elle constituait une approximation

---

<sup>2</sup> <https://www.nytimes.com/2024/03/16/world/australia/foreign-interference-laws-sunny-duong.html>

raisonnable de la position du Parti conservateur lors de cette élection. De nombreux médias anglophones ont publié des articles allant dans le même sens, bien avant les messages en langue chinoise diffusés sur les médias sociaux.

- [16] Le sénateur Woo a reconnu que la RPC avait la capacité d'exercer des pressions sur les Canadiennes et Canadiens ayant des liens avec la Chine, mais il a ajouté que ces leviers étaient plus susceptibles d'être utilisés contre des « dissidents » chinois, comme les adeptes du Falun Gong, que pour amener un « citoyen ordinaire » à voter de telle ou telle manière.
- [17] À la question de savoir si le risque de coercition peut avoir un effet dissuasif auprès de la communauté sino-canadienne, il a répondu que c'est probablement le cas. Cependant, il pense que le risque le plus important est que les Sino-Canadiens craignent d'être stigmatisés en tant qu'agents étrangers s'ils maintiennent leurs liens avec la Chine, s'ils ont des opinions qui s'alignent sur celles de Pékin ou s'ils soutiennent une relation moins conflictuelle entre le Canada et la Chine.
- [18] Interrogé sur les médias de langue chinoise au Canada, le sénateur Woo a déclaré que l'idée reçue veut qu'ils soient dominés par des partisans de la RPC. Il a déclaré que c'était probablement vrai et que de nombreux Sino-Canadiens de l'ancienne génération obtenaient probablement leurs informations par l'intermédiaire de ces sources. Il a toutefois fait remarquer que le fait d'avoir des opinions favorables à certaines positions de la RPC ne fait pas de ces médias des porte-parole ou des mandataires de l'État chinois. En outre, il a déclaré que le discours dominant dans les médias de langue anglaise est que la Chine est une menace pour le Canada et que ce discours est globalement « anti-RPC ».
- [19] Sur les médias sociaux de langue chinoise, tels que WeChat, il existe de vastes « domaines pour lesquels une indifférence règne », même en Chine, où les gens sont autorisés à s'engager dans un débat vigoureux sur leurs préoccupations. Le sénateur Woo a reconnu que des critiques formulées à l'encontre des dirigeants de la RPC ou un message sur le 4 juin 1989 seraient probablement censurés sur WeChat, et que les « domaines pour lesquels une indifférence règne » sont quelque peu arbitraires et susceptibles de changer. D'un point de vue canadien, ces limites à la liberté d'expression sont problématiques, mais l'espace de discussion en Chine n'est pas entièrement fermé.

- [20] Le sénateur Woo a également déclaré que les Sino-Canadiens ne sont pas des dupes ou des automates facilement influençables par la propagande de la RPC. Les personnes qui grandissent dans une société autoritaire apprennent à reconnaître la propagande et à contourner la censure : ils ont développé des « anticorps » contre celle-ci. Il reconnaît que cette situation ne reflète pas les idéaux canadiens en matière de liberté d'expression. Il pense toutefois que l'impact est limité par le fait que les Sino-Canadiens savent très bien reconnaître la propagande et y répondre, précisément parce qu'ils ont développé des « anticorps » contre cette propagande.
- [21] Le sénateur Woo a reconnu que certains Sino-Canadiens, en particulier ceux qui sont plus âgés ou dont la maîtrise de l'anglais n'est pas très bonne, seraient plus susceptibles de s'autocensurer en raison de l'expérience qu'ils ont vécue pendant la Révolution culturelle et des craintes pour leur famille en Chine. Il serait toutefois difficile de remédier à ce problème. Ceux qui grandissent dans des sociétés autoritaires ont tendance à considérer la participation à la vie politique comme une activité risquée, et il sera difficile de changer ce point de vue. Il serait plus efficace de s'attarder à la prévention des formes les plus flagrantes d'IE, en particulier la répression transnationale (intimidation, harcèlement, coercition, etc.) à l'encontre des dissidents.
- [22] Les formes plus subtiles d'influence étrangère seraient mieux combattues si l'on travaillait avec les communautés de la diaspora pour renforcer leur résilience. Sauf dans des cas extrêmes, il est impossible de déterminer si les opinions d'une personne sont le résultat de ses propres décisions autonomes ou si elles sont le fruit d'une influence étrangère. Le danger réside dans le fait que certaines questions deviennent un test décisif pour déterminer si une personne est perçue comme un agent de la Chine ou si elle a subi une ingérence de la part du gouvernement chinois. Le sénateur Woo estime que les tests de loyauté sont bien plus susceptibles de freiner ou d'inhiber l'expression de la liberté d'expression dans la communauté sino-canadienne que les actes d'ingérence étrangère. En évoquant la façon dont il a été stigmatisé, le sénateur Woo a fait remarquer que les Sino-Canadiens penseront que si un sénateur canadien peut être étiqueté comme un agent étranger pour avoir exprimé ses opinions, ils pourraient faire l'objet de la même stigmatisation, voire pire.

- [23] Le sénateur Woo ne conteste pas l'expérience des Sino-Canadiens et des autres personnes que la Commission a entendus jusqu'à présent qui ont subi une répression transnationale ou qui vivent dans la crainte d'être intimidés par un agent ou un mandataire de la Chine. Cependant, il a déclaré que la Commission devrait également entendre une plus large partie de la communauté des Sino-Canadiens qui pourrait avoir un point de vue différent. Selon lui, la majorité des Sino-Canadiens s'inquiètent davantage de la stigmatisation que pourrait engendrer un excès de zèle dans la lutte contre l'IE et de la suppression de leurs droits civiques et politiques, y compris pendant une élection.
- [24] À son avis, la Commission a entendu jusqu'à présent qu'une grande partie de l'IE se fait par l'intermédiaire de « mandataires » [proxies], un terme qui a été beaucoup utilisé dans les témoignages, mais qui n'a jamais été clairement défini. Il a été dit à plusieurs reprises que les mandataires pouvaient se trouver partout, y compris au sein d'associations professionnelles, de groupes culturels, d'ONG, d'écoles et de corps législatifs. Cette conception élargie des mandataires étrangers peut donner lieu à des dérives, car elle soulève la question de savoir comment identifier ces personnes. Le sénateur Woo a entendu des témoins insinuer que les mandataires peuvent être reconnus essentiellement en fonction de leur degré d'adhésion à des opinions favorables à la RPC ou qui peuvent être assimilées à des « points de discussion du PCC ». Selon ce point de vue, on peut être considéré comme un mandataire de l'État chinois simplement parce qu'on n'est pas d'accord avec les actions des militants pour la démocratie à Hong Kong, qu'on ne soutient pas le Falun Gong ou qu'on se demande si la répression des Ouïghours dans le Xinjiang équivaut à un génocide. On peut même être stigmatisé pour avoir un « accent infléchi par le mandarin », pour avoir utilisé une expression strictement interdite ou pour avoir posé des questions honnêtes sur la politique étrangère du Canada à l'égard de la Chine. De l'avis du sénateur Woo, il y a un grand danger dans la détection des activités d'IE au moyen de questions et de tests décisifs, une méthode que nos organismes de renseignement ont encouragée et que de nombreux témoins ont adoptée.
- [25] Selon lui, la Commission a entendu des témoins qui soupçonnent l'existence d'activités d'IE sur la base d'hypothèses douteuses. À son avis, la députée Jenny Kwan en est un

bon exemple. D'après ce que le sénateur Woo a compris de son témoignage, elle a essentiellement désigné des personnes ou des organisations comme mandataires parce qu'elles ne l'avaient pas invitée à des événements communautaires. Le sénateur Woo a fait remarquer qu'il y a beaucoup d'événements à Vancouver auxquels il n'est pas invité, même s'il est un sénateur d'origine chinoise de la Colombie-Britannique. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles M<sup>me</sup> Kwan pourrait ne pas figurer sur une liste d'invitations, notamment le fait que les dirigeants de certaines organisations ne sont pas d'accord avec ses idées politiques ou son point de vue sur les questions liées à la Chine. Il est non seulement injuste de qualifier ces organisations de mandataires du PCC sur la base de preuves aussi minces, mais aussi potentiellement très préjudiciables pour celles-ci en raison des nouvelles sanctions criminelles prévues par le projet de loi C-70 concernant la lutte contre l'ingérence étrangère [qui est devenu une loi à la fin du mois de juin 2024].

- [26] Le sénateur Woo désapprouve également l'affirmation de la députée Kwan selon laquelle un message publié sur WeChat constitue de la propagande de la RPC parce qu'il mentionne un terme chinois qu'elle a traduit comme signifiant « ressortissants chinois » [Chinese nationals] (c.-à-d. citoyens de la RPC). En réalité, la définition la plus conventionnelle de ce terme est « Chinois<sup>3</sup> ». Le fait d'accorder autant d'importance à un terme couramment utilisé par les Sino-Canadiens et de l'utiliser comme marqueur de menace est un excellent exemple des dangers d'une approche de l'IE fondée sur des tests décisifs.
- [27] À son avis, les hypothèses faites sur ce qui constitue un mandataire de la Chine sont attribuables au fait que l'on n'a pas consulté un ensemble plus large de membres de la communauté qui, selon lui, ne partage pas ce point de vue.
- [28] Le sénateur Woo a déclaré que dans le discours sur l'IE, les Canadiennes et Canadiens ne tiennent pas compte de l'influence des États-Unis. Il fait constamment l'objet de pressions de la part d'intérêts favorables aux États-Unis sur diverses questions de politiques publiques nationales, y compris sur des textes législatifs soumis au

---

<sup>3</sup> Transcription de l'audience de la Commission sur l'ingérence étrangère, 3 avril 2024, volume 9, p. 189.

Parlement. Bien que cette activité ne soit pas parrainée par l'État, elle a une incidence beaucoup plus importante sur la vie des Canadiennes et Canadiens. Il estime que l'influence des acteurs étatiques et non étatiques américains sur la politique et la société canadiennes est beaucoup plus profonde que n'importe quel des exemples d'IE qui ont été discutés jusqu'à présent au cours de l'enquête.

- [29] Le sénateur Woo a déclaré que le Canada tente également d'influencer les décisions d'autres gouvernements, parfois avec l'aide de « mandataires » canadiens. Par exemple, dans le cadre de la préparation de la prochaine élection présidentielle américaine et de ses répercussions, le gouvernement du Canada a formé une « Équipe Canada » qui agit comme une sorte de « front uni » pour parcourir les États-Unis afin d'influencer les décideurs importants. L'objectif de ces efforts est de promouvoir des relations saines entre les États-Unis et le Canada, dans l'intérêt de ce dernier, un peu à l'image de ce que la Chine tente de faire au Canada.
- [30] Le sénateur Woo s'est également interrogé sur la manière dont les actions de la RPC sont interprétées et rapportées. Par exemple, il a évoqué les informations selon lesquelles Michael Chong et Jenny Kwan ont été « ciblés » par la RPC. Selon lui, il semble qu'aucune ingérence n'ait été exercée sur eux ou leurs familles, puisqu'ils ne savaient même pas qu'ils étaient ciblés jusqu'à ce que les services de sécurité du Canada les en informent. Il s'est également interrogé sur la signification du terme « ciblés ». Il a déclaré qu'il ne doutait pas que la RPC avait constitué un dossier sur Michael Chong, tout comme (a-t-il imaginé) elle (et d'autres gouvernements) pourrait constituer un dossier sur lui et sur d'autres parlementaires canadiens. Il s'est toutefois demandé s'il s'agissait d'un acte hostile ou d'une violation du protocole international. Il a ajouté que de nombreuses ambassades canadiennes gardaient un œil sur les politiciens étrangers en devenir, en fonction de leurs liens avec le Canada et de leurs opinions à son égard. En tant que PDG de la Fondation Asie Pacifique, il échangeait régulièrement des notes avec les diplomates canadiens sur de telles personnes.
- [31] Le sénateur Woo a exprimé l'avis que le rapport initial de la Commission semblait prendre les rapports des organismes de renseignement pour argent comptant. Il estime qu'il y a un décalage dans le rapport initial entre les affirmations de haut niveau

concernant une menace d'IE de la part de la RPC et les exemples réels donnés d'IE présumée en provenance de la Chine. D'une part, dit-il, on nous dit que l'IE émanant de la RPC est une menace omniprésente, persistante et existentielle pour le Canada et ses institutions démocratiques; d'autre part, les exemples concrets d'IE des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales sont au mieux peu concluants en ce qui concerne l'ingérence d'un État étranger, et – dans le cas de Kenny Chiu et Erin O'Toole – ne peuvent même pas être considérés comme des cas de mésinformation ou de désinformation. Sur ce point, le sénateur Woo estime que la Commission n'a pas examiné les rapports des organismes de renseignement d'un œil critique et qu'elle n'a pas suffisamment réfléchi aux dommages qui peuvent être causés si un renseignement erroné est pris pour argent comptant et qu'il est suivi d'effet. Il est également d'avis que la Commission n'a pas examiné le problème des fuites du renseignement et le rôle des médias servant leurs propres intérêts dans la création d'une anxiété publique au sujet de l'IE sur la base de ces fuites.

## 5. Au sujet du projet de loi C-70

- [32] Selon le sénateur Woo, le projet de loi C-70 est une amélioration de la *Loi sur le registre des agents d'influence étrangers* (projet de loi C-282) proposée par le député Kenny Chiu alors en exercice, en 2021. Le projet de loi actuel a été soumis à un processus de consultation auquel il a lui-même contribué.
- [33] Le sénateur Woo s'est réjoui que le Registre canadien pour la transparence en matière d'influence étrangère proposé dans le projet de loi C-70 ne vise aucun pays en particulier et que tout manquement en matière d'enregistrement au registre soit soumis à des sanctions administratives plutôt qu'à des poursuites criminelles. Une troisième amélioration est l'utilisation du terme « arrangements » avec un État étranger comme critère d'inscription plutôt que le terme plus ambigu d'« entité liée », qui avait été proposé par M. Chiu. Il est toutefois préoccupé par l'utilisation de l'expression « en collaboration avec » comme l'une des définitions des « arrangements », et craint qu'elle ne couvre un très large éventail de personnes et d'organisations, ce qui entraînerait de sérieuses conséquences indésirables. Il est également préoccupé par l'utilisation de

l'expression « en collaboration avec » dans les nouvelles infractions criminelles prévues en vertu du projet de loi C-70 relatif à l'ingérence politique étrangère, et craint que cela n'entraîne un ralentissement de la participation politique des communautés de la diaspora.

## 6. Au sujet des médias sociaux de langue chinoise

- [34] Sur la question de l'IE via les médias sociaux, le sénateur Woo est d'avis que nous devrions nous préoccuper autant du contenu que de sa provenance. Un contenu exact provenant d'une source étatique ou même d'un robot peut agacer, mais il pose moins de problèmes en termes de menaces pour notre démocratie. Ce type de contenu doit être mis en contraste avec la désinformation flagrante.
- [35] Le sénateur Woo est d'avis que nous avons peu d'options pour faire face au problème des médias sociaux contrôlés par des entités étrangères. L'une d'entre elles consiste à interdire WeChat, comme l'ont suggéré certains politiciens. Cependant, WeChat est omniprésent dans les communautés chinoises; c'est aussi une bouée de sauvetage pour de nombreux utilisateurs en raison de sa fonctionnalité en tant que plateforme d'information, de communication, de réseautage social et de paiement. Nous ferions fausse route si nous pensions que les utilisateurs ne sont pas conscients des risques de censure et d'autocensure. Les utilisateurs savent comment se servir des médias sociaux dans des environnements autoritaires et ne sont pas aveugles à ce qui se passe.
- [36] Selon lui, le meilleur antidote est la sensibilisation de la population aux médias sociaux, ce qui permettrait de lutter contre la désinformation, quelle qu'en soit la source, y compris sur les plateformes non chinoises.

## 7. Au sujet des processus d'investissement

- [37] Le sénateur Woo est d'avis qu'il est inacceptable que des gouvernements étrangers s'immiscent dans le processus électoral, y compris dans les investitures. Cependant, les processus d'investissement sont sujets à controverse depuis des années, même en

l'absence du facteur de l'IE. Il y a longtemps que l'on discute de la manière dont les courses à l'investiture sont manipulées, le transport en autobus de partisans d'une communauté ethnique particulière à un vote d'investiture étant une plainte fréquente. Les gouvernements étrangers ne devraient pas être autorisés à payer les autobus (s'ils l'ont fait), mais nous ne résoudrons pas le problème du vote en bloc en nous concentrant sur l'IE, selon lui.

- [38] Les principaux partis politiques sont les complices volontaires des pratiques actuelles en matière de courses à l'investiture. Ils ont déjà refusé la surveillance des courses à l'investiture par Élections Canada, préférant s'autoréguler. Il est inacceptable qu'un gouvernement étranger intervienne dans les courses à l'investiture, mais l'élimination de l'IE de l'équation n'éliminera pas les controverses sur les courses à l'investiture, qui continuent de se manifester fréquemment.

## 8. Au sujet des mécanismes de signalement des activités d'IE

- [39] Le sénateur Woo a exprimé l'opinion selon laquelle les membres plus âgés de la diaspora chinoise, en particulier ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais, peuvent craindre de communiquer avec un organisme de sécurité ou de renseignement. Ce n'est pas seulement une question de langue, mais aussi une question de confiance – si vous venez de Chine, la dernière chose que vous souhaitez, c'est recevoir la visite d'un agent de la sécurité nationale ou d'un organisme de renseignement.
- [40] Le sénateur Woo a également mentionné le problème voulant que les organismes de renseignement risquent de n'entendre que ce qu'ils veulent entendre. Par exemple, un Sino-Canadien qui s'oppose au programme électoral d'Erin O'Toole sur la Chine pour l'élection de 2021 hésitera à exprimer un tel sentiment parce que les organismes de renseignement ont qualifié de telles opinions comme émanant d'une source étrangère et comme équivalant à de l'ingérence étrangère. La Commission sera confrontée au même problème si elle accorde du crédit à l'affirmation des organismes de renseignement selon laquelle les critiques sévères à l'encontre de la position du Parti conservateur sur la Chine pour les élections de 2021 sont fondées sur la désinformation et sont probablement le fait d'agents étrangers ou de mandataires de ceux-ci. Par

conséquent, les organismes de renseignement entendront des allégations sur la présence d'agents étrangers et de mandataires, mais il est très peu probable qu'ils entendent des membres des communautés de la diaspora parler de la suppression de leurs droits politiques et civiques en raison d'efforts trop zélés visant à détecter l'ingérence étrangère.

[41] En se fondant sur sa lecture des évaluations du renseignement portant sur les incidents liés à Kenny Chiu et Erin O'Toole, le sénateur Woo a exprimé des doutes quant à la qualité et à l'impartialité de l'analyse du renseignement du SCRS sur les questions liées à la Chine. Il a adressé une critique des rapports de renseignement datés du 6 février 2024 sur Kenny Chiu et Erin O'Toole aux avocats de la Commission.